

ENVIRONNEMENT

Les sacs jaunes sont fournis gratuitement par Morlaix communauté.

Ils sont **exclusivement** réservés aux déchets recyclables, tout autre usage est formellement interdit: (déchets verts, ordures ménagères etc...) Mais n'oublions pas qu'ils ont un coût pour la Communauté.

D'autre part, ne les surchargeons pas, pensons à ceux qui soulèvent plusieurs centaines de sacs par tournée!

Il y a encore trop d'ordures ménagères déposées dans les bacs à sacs jaunes. La commune de Carantec a mis à votre disposition des containers enterrés facilement visibles et accessibles, utilisons-les !

Après la période des fêtes les quantités de déchets augmentent et notamment le suremballage plastique, les cartons et le polystyrène. Quelques rappels sont donc nécessaires: le polystyrène n'est pas recyclable, il doit donc être déposé dans la poubelle d'ordures ménagères s'il est de petite taille ou rejoindre les cartons de grandes tailles et les sapins de Noël en déchèterie .

Les emballages cadeaux en papier sont recyclables, par contre ceux en plastique et autres matières ne le sont pas.

Nouveau :

Une convention a été signée par Morlaix Communauté avec Emmaüs pour développer une filière de collecte des textiles sur le territoire communautaire.

Deux colonnes de collecte sont disposées dans les déchèteries accessibles aux heures d'ouverture habituelles.

Pour toute question concernant la gestion des déchets sur notre commune, n'hésitez pas à contacter le service collecte des déchets de Morlaix communauté (02 98 15 25 24).

Histoire ancienne :

.....« Le château du Toreau mérite attention par sa position en ce qu'il défend l'entrée de la rivière de Morlaix et par l'employ journalier qu'on en fait pour renfermer les prisonniers d'état.

Au mois de novembre dernier, M. le Comte de St Germain ordonna aux ingénieurs de Brest d'y faire sur les champs des réparations nécessaires et à l'artillerie d'en retirer toutes les pièces de canons et les boulets et d'y envoyer des pièces de fontes avec leurs approvisionnement;

L'on sçait avec certitude qu'il règne dans cette prison les abus cy-après :

-Il y a onze prisonniers qui jouissent de toute leur liberté,

-ils mangent tous ensemble

-la même clef ouvroit six serrures des onze chambres des prisonniers.

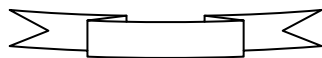
- Le Commandant n'est pas breveté du Roy, c'est un capitaine d'invalides qui demeure à Morlaix, sa patrie. Il est absolument impotent et son lieutenant commande dans le château en son absence... »

.....

Extrait « Bretagne Château du Taureau 1777 » AMBrest

....

Histoire à suivre au mois de Mars....



Les prochaines informations paraîtront dans le bulletin de Mars 2010 qui sera distribué chez les commerçants et à votre disposition en mairie.

Toute information concernant ce mois est à faire parvenir avant le 15 février soit à l'accueil, soit au 06 17 91 97 50.



CARANTEC

BULLETIN DE COMMUNICATION DE LA MAIRIE N° 10 FEVRIER 2010

EVENEMENT DU MOIS

ADMR

**Thé Dansant
28 février 2010
à 14h30 rue Pasteur**



INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie

8h.30 12h/13h.30 18h du lundi au vendredi

Le samedi de 9h à 12h.

02 98 67 00 30

Fax : 02 98 67 07 44

www.ville-carantec.com

Office du Tourisme

4 rue Pasteur : 02 98 67 00 43

www.carantec-tourisme.com

Bibliothèque

4 rue Pasteur : 02 98 78 31 17

Cinéma

Place de l'Etoile : 02 98 78 30 49

www.cinetoile-carantec.org

CCAS

Permanence le mardi matin en mairie

de 9h à 12h.

Prochaine réunion du Conseil Municipal :

Le **vendredi 26 février** à 17h : vote du budget.

ADMR :

L'Admr organise son thé dansant le 28 février à 14h30 dans les salles socioculturelles de la rue Pasteur avec l'orchestre d'Hubert Saillour.

Entrée : 5,50€ . Thé, café et pâtisseries.

Informations au 02 98 67 94 12.

OPAH :

La permanence pour l'Amélioration de l'Habitat se tiendra à Carantec le **lundi 1er février** de 15h15 à 16h45 en mairie.

Nous vous rappelons que Morlaix Communauté s'est engagée sur plusieurs objectifs :

- valorisation du patrimoine bâti central des bourgs,
- Lutte contre l'habitat indigne et la résorption de la vacance

- Production de logement conventionné
- Adaptation de l'habitat au vieillissement et au handicap
- Maîtrise de l'énergie dans le logement.

TRAVAUX

- Centre nautique : construction d'un parc à kayaks. Les travaux seront terminés pour Pâques.
- Travaux d'élagage sur la route de Morlaix
- Extension des services techniques, rue Pierre Koenig.

ASSOCIATIONS.

N'oubliez pas votre courrier !

IL RESTE EN ATTENTE EN MAIRIE ET S'ACCUMULE.....

Carantec Culture :

Dimanche 21 février à 16 hrs, à l'église de Carantec, musique romantique pour piano avec en particulier des œuvres de grande virtuosité de Chopin et de Liszt, avec Daria Fadeeva au piano.

Carantec Solidarité :

La permanence au local, rue Neuve, est assurée le **mardi 2 février** de 9h30 à 12h. Vous pouvez y apporter vos vêtements propres, divers objets, jouets, petits meubles en prévision de la prochaine braderie de printemps.

Foyer pour Tous :

Dimanche 28 février : Kig ha farz à Plouneventer; Départ de la place de la mairie à 11h45.

Gymnastique pour Tous :

Des cours d'aquagym, en eau de mer chauffée, sont organisés au Centre de Thalasso de Roscoff.

Le lundi R.D.V. 12 h 00 parking de la Mairie pour un covoiturage.

Aqua-détente de 12 h 45 à 13 h 15

Aquagym de 13 h 15 à 13 h 45, puis sortie impérative pour 14 h.

Le mardi R.D.V. 12 h 00 parking de la Mairie pour un covoiturage.

Aqua-détente 12 h 45 à 13 h 00

Aquagym 13 h 00 à 13 h 30

Aqua-détente 13 h 30 à 13 h 45, puis sortie impérative pour 14 h.

Achat des tickets, aux heures des cours de Gym, (55.00 Euros le carnet de 10 cours).

Avec la carte d'adhérent et la carte d'identité, une remise de 10% est accordée sur certains soins proposés par le Centre de Thalasso de Roscoff (vous devrez prendre R.V auprès du Centre)

Sortie annuelle : - Ile de Bréhat

Le vendredi 25 Juin -Départ 8 h 15 - place de la Mairie. Le programme et les feuilles d'inscription sont à prendre dans la pièce où sont rangés tapis et coussins.

Réponses attendues au plus vite pour cette sortie . D'avance merci de votre compréhension

Association des Plaisanciers :

Vendredi 12 février : Débat sur le thème de l'Hypothermie. Campagne de sensibilisation sur la sûreté en mer avec film . Projection débat à 18h au cinéma Etoile.

Terre d'Espoir :

L'association recueille tous vos journaux le **premier vendredi matin** de chaque mois au local des Services Techniques, rue Pierre Koenig.

Rappel aux associations :

Radio Nord Bretagne reste à votre disposition au 02 98 79 80 99 ou par mail :

radio.nord.bretagne@wanadoo.fr

COMMERCANTS - derniers échos :

CARANTEC INFORMATIQUE et EVENTO associent leurs compétences pour proposer un nouveau service : **la création de site internet.**

Conseil sur le choix du nom du domaine, référence parfaite du site facilitant l'accès en quelques clics. Mise en place de l'arborescence du site ou « menu ». Service de photos et de rédaction de textes éventuellement.

Simon et Violaine Vart—10 rue Albert Louppe

29660 Carantec—02 98 67 92 70— 06 62 20 69 41 - 06 09 97 82 91

<http://www.carantec-evento.com>

<http://www.carantec-informatique.com>

TOI , TOI , MON BOIS

Hervé Mossé

8 rue Forbin 29660 Carantec

Artisan menuisier 06 11 18 28 02

KINESITHERAPIE :

Rappel : Martine Brassat a changé d'adresse :

Le cabinet est transféré au 27 rue Pasteur;

Tél. : 02 98 67 98 20

CHIENS DANGEREUX :

Vous possédez un chien classé en 2ème catégorie (chien de garde et de défense) ou en 1ère catégorie (chien d'attaque).

La détention de ces chiens est soumise à des règles particulières : A dater du **1er janvier 2010**, vous devez être titulaire d'un permis de détention. La délivrance de ce permis par le maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation, d'attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale. Consultation en mairie ou sur Internet de la liste des vétérinaires habilités à délivrer ce permis.